

Fondation de dons particuliers

Un moyen simple et efficace de soutenir les causes qui vous tiennent à cœur.

Printemps 2015



Ruth Mandel: l'art de conjuguer passion et philanthropie

Différents motifs animent la générosité de chacun. Pour Ruth Mandel, la fin d'une relation en a amorcé une autre lors de l'ouverture d'un compte Fondation de dons particuliers (FDP), il y a plusieurs années. « Après mon divorce, j'ai eu besoin de poser un geste fort et symbolique pour affirmer que, désormais, je gérerais moi-même mon argent. Je finançais alors l'achat de plusieurs motos au sein de deux organismes. »



Ruth et Andy, son compagnon et instructeur de moto tout-terrain

Quel est le rapport entre la moto et la philanthropie? Après son divorce, Ruth a acheté une moto Vespa et s'est inscrite à des cours de conduite tout-terrain. Ce nouveau loisir lui a aussi permis de rencontrer Andy, son instructeur de moto et compagnon actuel. Elle a également trouvé une façon d'intégrer sa nouvelle perspective de la moto à la philanthropie. « Les motos que j'achète servent à transporter des gens et des fournitures en Afrique de l'Ouest et améliorent l'accès à l'éducation de milliers de personnes qui vivent dans des endroits isolés du pays. Les motos remplissent mes critères en matière de dons. Très fonctionnelles et utiles, elles répondent à une foule de besoins et rendent d'innombrables services. »

Ruth s'intéresse particulièrement aux droits de la personne, à la protection des réfugiés, au sauvetage et à la réhabilitation des enfants soldats et aux projets contre la lapidation parrainés par

des organismes comme Amnistie Internationale, un mouvement mondial qui dénonce l'injustice et défend les droits de la personne. En soutenant Amnistie Internationale, organe d'information sur lequel comptent nombre d'autres organismes importants, Ruth estime faire aussi un don stratégique à bien d'autres causes urgentes.

Elle appuie aussi la protection des femmes, les soins d'urgence dans les endroits isolés et la lutte contre la traite des personnes par l'entremise d'organismes comme la Fondation canadienne des femmes, la Mary A. Tidlund Charitable Foundation et Stop Porn Culture dans le cadre du projet *Culture Reframed* lié à la promotion de la santé.

L'engagement caritatif de Ruth l'a conduite à participer à un groupe de discussion de Toronto qui a collaboré à la publication du rapport *Time, Treasure, and Talent: Canadian Women and Philanthropy*, première réflexion sur l'action philanthropique des femmes au Canada, paru en 2014.

Tous ces organismes canadiens et mondiaux ont bénéficié de l'intérêt et de la participation de Ruth, et la FDP lui est profondément reconnaissante de sa générosité et de son action philanthropique éclairée.

Dans ce numéro

Ruth Mandel: L'art de conjuguer passion et philanthropie	. 1
Santé cérébrale et vieillissement de la population :	
un enjeu à surveiller	. 2
Des retombées réelles exigent un investissement réel!	. 3
Une réussite philanthropique grâce à vous!	. 3
Des donateurs moins nombreux et plus âgés,	
mais plus généreux	. 4
La période des impôts	. 4
Avec toute notre gratitude	. 4

Santé cérébrale et vieillissement de la population : un enjeu à surveiller

Entretien de Jo-Anne Ryan avec Garry Foster, président et chef de la direction, Baycrest Foundation





Photo : ©Hudson Taylor

Photo : © Greg Pacek

Jo-Anne : Pourquoi les Canadiens devraient-ils s'intéresser à la santé cérébrale?

Garry : Personne n'ignore l'évolution démographique. La population des aînés et l'espérance de vie augmentent. Le nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et d'autres déficits cognitifs devrait exploser au cours des 20 prochaines années. Le fardeau sera lourd pour notre système de santé, déjà sous-financé. Mais, il faut le préciser, en repoussant de seulement cinq ans l'apparition de l'Alzheimer, nous pourrions réduire de moitié la prévalence de cette terrible maladie.

Jo-Anne : Qu'est-ce qui distingue le groupe Baycrest Health Sciences?

Garry: Baycrest propose un continuum de soins inégalé: aide à la vie autonome, soins de longue durée, soins hospitaliers, consultations externes pour les aînés, centres de soins de jour pour adultes et institut de réputation mondiale spécialisé dans la recherche sur la mémoire et le vieillissement. Nous voulons comprendre comment maintenir la santé cérébrale malgré le vieillissement. Médecins, chercheurs, enseignants, aînés et soignants fréquentent le même campus. Ils partagent leurs savoirs et leurs innovations afin d'améliorer les soins et la fonction cognitive et de repousser l'Alzheimer. Nous formons en gériatrie 1 500 professionnels par année, qui diffusent leurs apprentissages aux praticiens et à divers organismes au Canada et dans le monde.

Jo-Anne: Comment améliorer notre santé cérébrale?

Garry: La recherche n'a pas encore résolu l'énigme de l'Alzheimer. Les découvertes de Baycrest concernant les choix de mode de vie susceptibles d'en retarder l'apparition ou d'en ralentir la progression sont donc très importantes. Par exemple, des études montrent que l'exercice, une saine alimentation, le traitement de la dépression et la marche en nature contribuent à préserver la santé cérébrale, tout comme l'engagement social et l'effort d'apprentissage. Les adultes qui acquièrent de nouvelles compétences ont de meilleurs résultats aux tests de mémoire que ceux qui se limitent à des activités plus passives.

Jo-Anne : Quels sont les défis qui se posent à Baycrest?

Garry : Sous l'angle des soins, nous savons combien la stimulation, l'exercice et l'engagement social importent. Par exemple, la musique et les animaux de compagnie peuvent rappeler des souvenirs chez les personnes atteintes d'Alzheimer. Mais les frais facturés aux clients et les fonds gouvernementaux ne couvrent que les soins de base. Les donateurs doivent financer les activités créatives, le soutien spirituel et les programmes, musicaux ou autres, qui entretiennent l'étincelle et donnent un sens à la vie.

Jo-Anne: Comment la recherche se porte-t-elle?

Garry: Malheureusement, le contexte est difficile. La recherche cérébrale doit souvent recourir à une technologie de pointe coûteuse: l'imagerie médicale, et compiler patiemment les données. À titre d'exemple, une étude en cours produit des images du cerveau d'ex-hockeyeurs professionnels évalués tous les quatre ans. Cette étude éclaire déjà certains changements dans le cerveau durant le vieillissement, et nous espérons en apprendre beaucoup plus dans les années à venir. Ces travaux ne reçoivent pas de financement stable du gouvernement; les chercheurs se disputent les subventions, ce qui leur laisse moins de temps en laboratoire. Le soutien des donateurs au fil des années est énorme et nous leur sommes très reconnaissants.

Jo-Anne: Qu'est-ce qu'un don peut changer à Baycrest?

Garry : Un don contribue à offrir des soins. Ainsi, notre modèle pour les aînés intègre les savoirs les plus récents, et nos innovations bénéficient aux aînés à domicile et dans les résidences qui les accueillent en Amérique du Nord. Un don peut soutenir la recherche de meilleures solutions. L'éducation profite aussi de la générosité des donateurs. La formation permet à plus de professionnels de comprendre la gériatrie et d'améliorer pour plus de gens les conditions du vieillissement. Vous trouverez des conseils sur la santé cérébrale à l'adresse www.baycrest.org. Pour faire un don, tapez www.baycrest.org/give ou téléphonez au 416-785-2875.



Des retombées réelles exigent un investissement réel!

Les donateurs s'informent souvent à Imagine Canada du coût des campagnes de souscription et des tâches administratives. Mais l'analyse de ces frais est-elle la meilleure façon de déterminer la valeur d'un organisme de bienfaisance ou sans but lucratif?

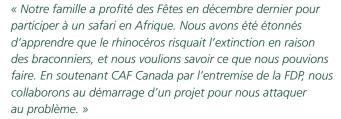
L'information financière est importante, mais les retombées de l'organisme constituent un facteur plus déterminant. Les organismes de bienfaisance ou sans but lucratif tâchent d'améliorer la qualité de vie et de régler certains des problèmes les plus tenaces de la société. Ils ont besoin des bons outils pour faire ce travail et, comme les entreprises, ils assument des coûts essentiels. Les dépenses engagées doivent être judicieuses et exigent une justification transparente de l'utilisation des ressources. Mais, sans ces investissements, il serait impossible de mettre sur pied des programmes et des services efficaces. Des retombées réelles exigent un investissement réel.

Source : Guide sur les dons de bienfaisance, Imagine Canada, www.imaginecanada.ca

Une réussite philanthropique... grâce à vous!

La Charities Aid Foundation (CAF Canada) est en passe de devenir une réussite philanthropique à l'approche de la fin de son exercice le 30 avril 2015. La CAF propose pour les dons de charité internationaux une plateforme conviviale, sûre et fiable, conforme aux règlements de l'ARC, et remet des reçus officiels aux donateurs canadiens pour les projets approuvés. Depuis son lancement au Canada, la CAF, organisme de bienfaisance enregistré au pays et membre le plus récent d'une alliance caritative mondiale fondée il y a 90 ans, a supervisé un vaste éventail de projets, allant de l'art contemporain au bien-être des animaux.

À la suite de notre article sur CAF Canada dans le numéro d'hiver 2015 du bulletin FDP, nos donateurs ont manifesté un intérêt marqué pour les dons internationaux. Nous travaillons avec eux et avec CAF Canada afin de faciliter l'expression de cette générosité. Voici quelques commentaires positifs en réponse à notre article.



- Un donateur de la FDP, Toronto, Ontario.
- « Nous appuyons en Inde un organisme de bienfaisance qui procure aux enfants abandonnés, orphelins et pauvres, soins, nourriture, éducation, abri et soutien spirituel. Les foyers qui s'en occupent ne sont pas des orphelinats; les enfants grandissent dans l'amour, la paix et acquièrent le sens des responsabilités. Jusqu'à présent, nos dons en Inde provenaient de gains après impôts. Mais nous avons appris qu'en passant par la FDP et CAF Canada, nous pouvions soutenir cette excellente cause à moindres frais d'un point de vue fiscal. Nous espérons que certains de nos amis feront aussi preuve de générosité, tout en bénéficiant du même allègement fiscal. »
- Un donateur de la FDP, Edmonton, Alberta.



Photo: iStockphoto.com

- « Nous possédons une maison d'hiver à Bequia, une île de 18 kilomètres carrés rattachée à Saint-Vincent-et-les-Grenadines (SVG) dans les Caraïbes. L'éclosion du chikungunya (une maladie transmise par un moustique) l'an dernier a fait des ravages dans les Caraïbes. Le moustique en cause est le même qui inocule la dengue. Croyant qu'il est bien plus efficace de traiter la cause que les symptômes, nous cherchons d'autres façons de financer ce programme. D'où notre intérêt pour CAF Canada. Au cours des prochaines années, nous participerons à bien d'autres programmes caritatifs à SVG et devons déterminer maintenant si CAF Canada peut nous aider à les mettre sur pied. »
- Un donateur de la FDP, Canmore, Alberta.

Si vous avez des questions sur les dons internationaux, communiquez avec **joanne.ryan@td.com**.

Vous pouvez aussi visiter le site www.cafcanada.ca.

Des donateurs moins nombreux et plus âgés, mais plus généreux

Statistique Canada vient de publier les données de 2013 sur les dons, le bénévolat et la participation. En résumé :

- Les Canadiens ont versé 13 milliards de dollars aux organismes de bienfaisance ou sans but lucratif, une hausse de 14 % depuis 2010. Mais le pourcentage des donateurs a reculé de 84 % à 82 % depuis.
- Les donateurs vieillissent : 35 % avaient 55 ans ou plus par rapport à 29 % en 2004. Et ils sont presque deux fois plus généreux que les donateurs plus jeunes.
- Les activités bénévoles ont compté pour près de deux milliards d'heures, l'équivalent d'un million d'emplois, mais la proportion des Canadiens qui font du bénévolat a diminué de 3 % depuis 2010.
- Les dons de charité et le bénévolat demeurent un secteur important de l'économie, dont ils représentent globalement 53,4 milliards de dollars (3 % du PIB), soit autant que le secteur des services publics.

Source: statcan.gc.ca



Photo : © Greg Pacek

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et de vos commentaires.

Veuillez les adresser à joanne.ryan@td.com ou composer le 1-866-866-5166 ou le 416-308-6735.

Jo-Anne Ryan, vice-présidente, Philanthropie, Services-conseils de Gestion de patrimoine TD et directrice générale, Fondation de dons particuliers

tdwaterhouse.ca/fr/donsparticuliers

La période des impôts

La majorité d'entre vous devrait déjà avoir produit une déclaration de revenus pour l'année civile 2014. Bien qu'il soit trop tard pour changer quoi que ce soit à votre déclaration de 2014, il n'est pas trop tôt pour commencer à planifier pour 2015. À la période des impôts, plusieurs donateurs de la FDP nous ont demandé de réexpédier le reçu officiel pour activités de bienfaisance au nom de leur conjoint, qui a fait le don. Cette démarche n'est pas nécessaire, puisque vous pouvez demander le crédit d'impôt pour les dons de votre conjoint (mariage ou union de fait), sans égard au nom qui figure sur le reçu. Cependant, le plafond annuel des dons correspond à 75 % de votre revenu net pour l'année, et tout excédent peut être reporté et réclamé jusqu'à concurrence de 75 % du revenu net dans les cinq années suivantes.

Avec toute notre gratitude

Le conseil d'administration de la FDP tient à vous remercier d'avoir institué une tradition de dons au profit des causes qui vous tiennent à cœur. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir de l'aide pour la réalisation de vos objectifs philanthropiques. Grâce à votre générosité, la FDP a remis plus de 87 millions de dollars à une foule d'organismes de bienfaisance depuis sa création en octobre 2004.



Les renseignements aux présentes sont en date d'avril 2015 et ont été fournis par Gestion de patrimoine TD aux fins d'information seulement. Les renseignements proviennent de sources jugées fiables. Lorsque de tels renseignements sont fondés en partie ou en totalité sur des renseignements provenant de tiers, leur exactitude et leur exhaustivité ne sont pas garanties. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies de placement, de négociation ou de fiscalité devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Gestion de patrimoine TD, La Banque Toronto-Dominion ainsi que les membres de son groupe et ses entités liées ne peuvent être tenus responsables des erreurs ou omissions que pourrait contenir ce document, ni des pertes ou dommages subis.

Tous les produits et services de tiers mentionnés ou annoncés dans le présent bulletin sont fournis par la société ou l'organisme dont il est fait mention. Bien que ces produits et services puissent s'avérer des outils précieux pour l'investisseur indépendant, Gestion de patrimoine TD ne recommande aucun de ces produits et services en particulier. Ce n'est que par souci de commodité pour ses clients que Gestion de patrimoine TD met à leur disposition les produits et services de sources externes mentionnés. Gestion de patrimoine TD ne sera tenue responsable d'aucune réclamation ou perte ni d'aucun dommage découlant de leur achat ou utilisation.

Les services de Fondation de dons particuliers, une société de bienfaisance indépendante sans but lucratif, sont offerts en collaboration avec Gestion de patrimoine TD. Gestion de patrimoine TD représente les produits et services offerts par TD Waterhouse Canada Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants), Gestion privée TD Waterhouse Inc., Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Banque Toronto-Dominion) et Services fiduciaires privés, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Société Canada Trust).

Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

MD Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.